

RAPPORT DE L'ÉTAT DE L'INSTALLATION INTÉRIEURE DE GAZ

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L. 271-6, R. 271-1 à R. 271-4 et R. 134-6 à R. 134-9 ;
Vu le décret no 2006-1147 du 14 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique et à l'état de l'installation intérieure de gaz dans certains bâtiments

Vu l'arrêté du 25 avril 2012 modifiant l'arrêté du 2 août 1977 modifié relatif aux règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situés à l'intérieur des bâtiments d'habitation ou de leurs dépendances

Vu l'arrêté du 12 février 2014 modifiant l'arrêté du 6 avril 2007 modifié par l'arrêté du 24 août 2010 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure de gaz

Vu l'arrêté du 18 novembre 2013 portant reconnaissance de la norme NF P45-500 de janvier 2013

A DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS

<ul style="list-style-type: none"> ● Localisation du ou des bâtiments Type de bâtiment : <input type="checkbox"/> appartement <input checked="" type="checkbox"/> maison individuelle Nature du gaz distribué : <input checked="" type="checkbox"/> GN <input type="checkbox"/> GPL <input type="checkbox"/> Air propane ou butané Distributeur : GrDF Installation alimentée en gaz : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Rapport n° : ROUANET 24314 24.11.14 GAZ	Désignation et situation du ou des lots de copropriété : Adresse : 38 - 48 chemin de Pau 64121 SERRES-CASTET Escalier : Bâtiment : Porte : Etage : Numéro de Lot : Réf. Cadastre : NC Date du Permis de construire : 1970
--	--

B DESIGNATION DU PROPRIETAIRE

<ul style="list-style-type: none"> ● Désignation du propriétaire de l'installation intérieure de gaz : Nom : Monsieur ROUANET Prénom : Michel Adresse : 38 - 48 Chemin de Pau 64121 SERRES-CASTET <ul style="list-style-type: none"> ● Si le propriétaire n'est pas le donneur d'ordre : Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : Nom / Prénom : Adresse :	
<ul style="list-style-type: none"> ● Titulaire du contrat de fourniture de gaz : Nom : Monsieur ROUANET Prénom : Michel Adresse : 38 - 48 Chemin de Pau 64121 SERRES-CASTET Téléphone : 06.09.71.93.06	<input type="checkbox"/> Numéro de point de livraison gaz Ou <input type="checkbox"/> Numéro du point de comptage estimation (PCE) à 14 chiffres Ou <input checked="" type="checkbox"/> A défaut le numéro de compteur Numéro : 0411A108284418

C DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

<ul style="list-style-type: none"> ● Identité de l'opérateur de diagnostic Nom / Prénom : LIBOUTET Pierre Raison sociale et nom de l'entreprise : CABINET BARRERE Adresse : 8 bis Avenue Lasbordes 64420 SOUMOULOU N° Siret : 479 259 400 000 22 Désignation de la compagnie d'assurance : MMA N° de police : 103.529.335 date de validité : 31/12/2014 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : B2C (Bureau Contrôle Certification) le 04/12/2013 N° de certification : B2C - 0221 Norme méthodologique ou spécification technique utilisée : Norme NF P45-500

D IDENTIFICATION DES APPAREILS

Appareils raccordés et CENR ⁽⁴⁾		Observations					
Genre (1)	Type (2)	Débit calorifique (L/min)		Taux de CO (ppm)			Anomalie
Marque	Puissance (kW)	Théorique	Mesuré	CENR ou A.R. sans D.E.M (3)	D.E.M à l'arrêt (3)	D.E.M en marche (3)	Motif de l'absence ou de l'impossibilité de contrôle pour chaque appareil concerné
Modèle	Localisation						
Chauffage	Raccordé						
VISSMANN	40,00	77,08	68,60	0,00			
VITOLA 100	Chaufferie						

Autres appareils		Observations				
Genre (1)	Type (2)	Anomalie				
Marque	Puissance (kW)	Motif de l'absence ou de l'impossibilité de contrôle pour chaque appareil concerné				
Modèle	Localisation					
Appareil de cuisson	Non raccordé					
SAUTER						
	Cuisine n°2					
Appareil de cuisson	Non raccordé					
DE DIETRICH						
	Cuisine n°1					
Appareil de cuisson	Non raccordé					
DE DIETRICH						
	Cuisine n°1					

LEGENDE	
(1)	Cuisinière, table de cuisson, chauffe-eaux, chaudière, radiateur, ...
(2)	Non raccordé - Raccordé - Etanche
(3)	A.R. : Appareil raccordé - D.E.M : Dispositif d'Extraction Mécanique
(4)	CENR : Chauffe Eau Non Raccordé

E ANOMALIES IDENTIFIEES

Néant

F IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENT (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE CONTROLES ET MOTIFS

Néant

G CONSTATATIONS DIVERSES

- Attestation de contrôle de moins d'un an de la vacuité des conduits de fumées non présentée.
- Justificatif d'entretien de moins d'un an de la chaudière non présenté.

Les cases non cochées ne concernent pas le présent diagnostic.

L'installation ne comporte aucune anomalie.

L'installation comporte des anomalies de type **A1** qui devront être réparées ultérieurement.

L'installation comporte des anomalies de type **A2** qui devront être réparées dans les meilleurs délais.

L'installation comporte des anomalies de type **DGI** qui devront être réparées avant remise en service.

H ACTIONS DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC EN CAS DE DGI

Fermeture totale avec pose d'une étiquette signalant la condamnation de l'installation de gaz

Ou Fermeture partielle avec pose d'une étiquette signalant la condamnation d'un appareil ou d'une partie de l'installation

Transmission au Distributeur de gaz par des informations suivantes :

- Référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur ;
- Codes des anomalies présentant un Danger Grave et Immédiat (DGI)

I CACHET DE L'ENTREPRISE

Signature



Dates de visite et d'établissement de l'état de l'installation gaz

Visite effectuée le : **24/11/2014**

Fait à **SOUMOULOU** le **24/11/2014**

Rapport n° : **ROUANET 24314 24.11.14 GAZ**

Date de fin de validité : **23/11/2017**

Nom / Prénom du responsable : **Gérald et Jean-Pierre BARRERE**

Nom / Prénom de l'opérateur : **LIBOUTET Pierre**

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
Accréditation n°4-0367
POUR
DISPONIBLE SUR
www.cofrac.fr

B2C
Bureau Contrôle Certification

N° de certification
B2C - 0221

CERTIFICATION
attribuée à :

Monsieur Pierre LIBOUTET

Dans les domaines suivants :

Constat de risque d'exposition au plomb <small>Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification.</small>	Obtenu le : 05/12/2013	Valable jusqu'au : 04/12/2018*
Missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante <small>Arrêté du 21 novembre 2005 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâcis et les critères d'accréditation des organismes de certification.</small>	Obtenu le : 04/12/2013	Valable jusqu'au : 03/12/2018*
Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment en métropole <small>Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état du bâtiment relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification.</small>	Obtenu le : 03/12/2013	Valable jusqu'au : 02/12/2018*
Etat de l'installation intérieure de gaz <small>Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.</small>	Obtenu le : 04/12/2013	Valable jusqu'au : 03/12/2018*
Etat de l'installation intérieure d'électricité <small>Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.</small>	Obtenu le : 03/12/2013	Valable jusqu'au : 02/12/2018*
Diagnostic de performance énergétique individuel <small>Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification.</small>	Obtenu le : 03/12/2013	Valable jusqu'au : 02/12/2018*

Fait à STRASBOURG, le 15 décembre 2013

Responsable qualité,
Sandrine SCHNEIDER

(Signature)

*Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs de la surveillance.
La conformité de cette certification peut être vérifiée sur le site : www.b2c-france.com

16 rue Eugène Delacroix • 67200 STRASBOURG • Tel : 03.88.22.21.97 • e-mail : b.2.c@orange.fr • www.b2c-france.com